

# Ville durable et patrimoine bâti

## Le grand écart

Une analyse de Naomi Berger



---

## Introduction

Le futur Plan régional de Développement durable (PRDD) bruxellois reflète les préoccupations urbanistiques et planificatrices de notre époque. Comme son intitulé l'indique, la priorité est accordée au caractère durable de la ville. Le Plan reprend une série d'orientations qu'il compte donner à la Région de Bruxelles-Capitale. Parmi celles-ci, la préservation du patrimoine naturel et culturel.

*A priori*, il n'y a rien d'étonnant à associer la protection de l'héritage et la transmission de celui-ci aux générations suivantes. La logique du raisonnement se heurte, cependant, à sa mise en pratique. En effet, la place du patrimoine dans la ville durable n'est pas aussi évidente qu'on le pense. Les besoins en identité inclusive, en mixité, en résilience et en densité, essentielles au caractère durable de la ville, n'entrent pas toujours en résonance avec la protection du patrimoine bâti. La valorisation de cet héritage peut même comporter des effets secondaires néfastes comme la gentrification et la muséification qui excluent de la ville patrimonialisée certaines activités et certains groupes sociaux. Or, l'hétérogénéité, tant des fonctions que des populations, est fondamentale pour préserver l'autosuffisance nécessaire à la durabilité de la ville. Ces deux politiques sont-elles conciliables ?

---

### I. Le développement durable et la ville durable

On commence à prendre conscience des problèmes liés à notre modèle de développement dans les années 1970. Traditionnellement, on date l'émergence des préoccupations environnementales sur la scène internationale lors de la conférence de Stockholm. À la suite de ce premier Sommet de la Terre, en 1972, d'autres ont suivi pour mener toujours plus loin les investigations sur l'impact des activités anthropiques et proposer un modèle durable. Pour comprendre ce dernier, on se réfère au rapport Brundtland qui établit que « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ».<sup>1</sup>

<sup>1</sup> E. ZACCAI, *Le Rapport Brundtland*, novembre 2014, Bruxelles : Université libre de Bruxelles, <http://homepages.ulb.ac.be/~ezaccai/Cours%20GH.RBR.pdf>, consulté le 17 juillet 2017.

Le concept de développement durable est donc assez récent. Il a été intégré *a posteriori* dans un nombre croissant de politiques, notamment l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Si, dans un premier temps, on s'est prioritairement attaché à protéger les milieux biotiques et abiotiques, les préoccupations environnementales se sont étendues jusqu'aux portes de la ville et, *in fine*, au cœur de celle-ci. La ville durable est ainsi entrée en scène, revêtant différents attributs, de la résilience à l'internalisation des coûts de développement en passant par la dimension intergénérationnelle et la mixité fonctionnelle et sociologique. On souligne volontiers le caractère autosuffisant (*self-reliance*) d'une ville durable ainsi que son développement qui « stimule la capacité à satisfaire localement les besoins fondamentaux ». <sup>2</sup> Il existe ainsi le souci de promouvoir un développement juste et équilibré, et de préserver la variété des composantes du milieu en vue d'assurer la résistance du système.

---

## II. D'Athènes à Aalborg

---

La ville durable a pris le dessus sur le modèle de la ville fonctionnelle. Portée aux nues dans les années 1950 par l'architecte français Le Corbusier, la ville fonctionnelle répondait aux avancées techniques de l'ère fordiste. À l'occasion du Congrès international d'architecture moderne de 1933 emmené par Le Corbusier, la Charte d'Athènes est adoptée par un bon nombre d'urbanistes et d'architectes. Bible du fonctionnalisme, cette charte reprend une série de principes devant permettre la mise sur pied d'une ville moderne et rationnelle, faisant la part belle au zonage. Parallèlement à la division des tâches productives, ce paradigme entendait séparer la ville en zones selon leurs fonctions, lesquelles étaient au nombre de quatre : travailler, habiter, circuler et se récréer. En vertu de cette conception fonctionnaliste de la ville, les individus devaient alors se déplacer d'une zone à l'autre selon leurs différentes activités.

À la fin des Trente Glorieuses, cette vision rationalisée de la ville, fondée sur la foi dans le progrès et la modernité, essuie de vives critiques. La modernité et le caractère technocratique de la gouvernance et de la planification territoriale sont décriés. La priorité accordée à la productivité et au développement économique au détriment des habitants fait alors d'autant moins recette que les finances publiques n'ont plus les moyens d'assumer leurs grandes ambitions.

<sup>2</sup> D. J. MORRIS, *Self-reliant cities. Energy and the transformation of urban America*, Sierra Club Books, San Francisco, 1982.

Vivement critiquée, la Charte d'Athènes sera finalement supplantée en 1994 par la Charte d'Aalborg qui donne à l'environnement une place de premier choix dans les politiques urbaines. Lentement mais sûrement, un nouveau paradigme dessine nos villes. La Charte signée dans la ville danoise incite les villes européennes signataires à engager leurs actions conformément à des idéaux de justice sociale, d'économies durables, et d'environnement viable.<sup>3</sup> À cette fin, elles se dotent d'un « agenda 21 » qui énumère des lignes directrices concrètes

Aujourd'hui, la plupart des communes bruxelloises ont ratifié les Engagements d'Aalborg, compléments de la Charte signés en 2004. Avec l'adoption prochaine de son PRDD, la Région de Bruxelles-Capitale souligne d'autant plus son adhésion aux objectifs du développement durable.

### Agenda 21

*L'Agenda 21 a été ratifié lors du Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies à Rio de Janeiro en 1992. L'idée est d'intégrer le développement durable dans de nouveaux domaines (logement, santé, pauvreté...) et notamment à l'échelle des collectivités locales. « Penser globalement, agir localement ». L'Agenda 21 propose un programme d'actions pour y parvenir. Le chapitre 28 du texte vise précisément les collectivités. Ces dernières ont, pour une partie d'entre elles, adopté chacune pour leur territoire, un guide de mise en œuvre du développement durable.*

La Charte d'Aalborg prend les pratiques urbanistiques en vigueur à contre-pied en cherchant à préserver l'identité d'un lieu, quel qu'il soit, et donc en mettant son patrimoine en valeur. Il s'agit également de rompre avec le zonage cher au fonctionnalisme pour encourager la mixité sociale et/ou fonctionnelle. Cette évolution part du principe que l'étalement urbain de l'ère fordiste n'est plus soutenable dans un espace fini et aux ressources limitées. On vante désormais les mérites de la densité, ce tant pour limiter les coûts énergétiques que pour répondre aux besoins de la croissance démographique. La compacité et l'auto-suffisance vont main dans la main pour garantir un système résilient, capable de s'inscrire dans la durée.

<sup>3</sup> Charte des villes européenne pour la durabilité, Aalborg, 27 mai 1994, [http://cms.unige.ch/isdd/IMG/pdf/Charte\\_Aalborg.pdf](http://cms.unige.ch/isdd/IMG/pdf/Charte_Aalborg.pdf), consulté le 17 juillet 2017.

Cette ville durable que propose la Charte de 1994 contient des éléments parfois difficilement conciliables. C'est le cas de la question patrimoniale. Poussée à l'extrême, la muséification se conjugue en effet assez mal avec les besoins en mixité d'une ville durable et résiliente. De même, la rénovation urbaine qui s'attache à redonner vie aux espaces déclassés rime souvent davantage avec l'idée de gentrification qu'avec l'idéal d'inclusion. Enfin, une politique de protection du patrimoine bâti interroge l'identité collective que l'on souhaite transmettre aux générations futures. Cette sélection est porteuse de biais qu'il convient de ne pas ignorer. Entre héritage et anticipation, le grand écart est ainsi parfois de mise au sein de la ville durable. Au risque de se retrouver écartelée ?

---

### III. La ville durable et son patrimoine

---

Il semble logique d'associer le patrimoine à un développement durable de la ville. Tous deux s'inscrivent dans le temps long. Le rapport intergénérationnel prend tout son sens : transmettre aux générations futures une identité et des ressources suffisantes pour leur développement. Dans la planification territoriale, cela se traduit par la protection de notre patrimoine naturel et culturel : on veille à protéger certaines zones naturelles, on soumet à un permis d'urbanisme particulier les édifices classés. Pourtant, préserver notre héritage bâti n'est pas aussi naturel qu'il y paraît. Cela pose question à plusieurs endroits, en commençant par celle de sa sélection : quel héritage mettre à l'abri de l'oubli ? Derrière ce tri se cache le regard que la société pose sur elle-même : transparente, consciente d'elle-même et inclusive ou, au contraire, exclusive, biaisée et dans le déni ? Seule la seconde option semble cadrer avec un modèle de ville durable.

## 1. Quel patrimoine pour quelle identité ?

« C'est la conscience de la disparition qui éveille l'intérêt patrimonial. »<sup>4</sup> Après les saccages de la Révolution française – nombre de révolutionnaires prenant soin d'effacer les traces de l'Ancien Régime<sup>5</sup> –, Napoléon prend conscience de la nécessité de préserver le patrimoine. Sous l'Empire, les monuments firent l'objet de soins particuliers.<sup>6</sup> Ces attentions perdurent jusqu'à maintenant. Le nouveau cadre du développement durable éclaire cependant d'un jour nouveau notre rapport au temps et au passé. Les monuments historiques perdent le monopole de la classification, laquelle s'ouvre désormais à l'ordinaire. Tandis que nous réalisons combien l'Histoire est multiple, la patrimonialisation se démocratise dans la ville durable. S'approprier ce qui risque de disparaître relève de la quête identitaire. Qu'est-ce qui nous définit ? Que devons-nous transmettre aux générations futures ?

La sélection du bâti est une question de mode autant que de pouvoir, les deux marchant côte à côte. Sous le règne fonctionnaliste, le culte du pittoresque et de l'Histoire ne pouvait primer sur la salubrité du logis.<sup>7</sup> L'hygiène avant tout donc. Nombre de logements ouvriers furent alors démolis au profit d'une conception plus « moderne » de la ville productiviste. Les tours sortirent de terre comme autant de démonstrations d'une ville qui ne s'embarrasse pas du passé.

Aujourd'hui, on n'est plus aussi prompt à sacrifier le passé sur l'autel du progrès. La Charte d'Aalborg a enterré les pratiques de la table rase et on privilégie désormais les interventions plus ponctuelles, parlant même de coupes chirurgicales dans le bâti. On questionne le legs à l'avenir : quel passé sera protégé et quel autre trépassera ? Cette sélection n'est pas neutre et reflète les rapports de pouvoir agitant la société.

<sup>4</sup> C. EMELIANOFF, C. CARBALLO, « La liquidation du patrimoine, ou la rentabilité du temps qui passe », *Les Annales de Recherche urbaine*, n°92, 2002, p. 49-57.

<sup>5</sup> En particulier à l'encontre des édifices religieux : destruction de l'abbaye de Cluny, et des cathédrales d'Arras et de Cambrai, décapitation des rois de Juda de la galerie des Rois de la façade de la cathédrale Notre-Dame de Paris, saccage et profanation des tombes royales de la basilique de Saint-Denis à Paris... Lire à ce sujet D. HERMANT, « Destructions et vandalisme pendant la Révolution française », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, XXXIII, 4, 1978, p. 703-719 ; G. SPRI-GATH, « Sur le Vandalisme révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre 1980.

<sup>6</sup> Sur les origines de la « tentative patrimoniale », lire F. BENHAMOU, *Économie du patrimoine culturel*, Paris : La Découverte, 2015.

<sup>7</sup> C.-E. LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes*, Paris : Minuit, 1957, p. 188.

Il est dit que la patrimonialisation s'arrête aux portes des logements sociaux. Tout le monde semble, aujourd'hui, s'accorder sur la laideur de ces tours pourtant encensées à la sortie de la guerre. Ces critiques portent sur l'esthétisme mais reflètent également le sentiment d'échec des politiques d'intégration de l'époque. Telle une erreur qu'on préférerait oublier, l'envie est grande de les faire disparaître. Ces démolitions emportent avec elles une partie de l'histoire, celle que les vainqueurs préfèrent ne pas conter.

La mémoire est sélective. Si les logements sociaux font rarement partie du bâti à préserver, il n'en va pas de même pour les structures productives industrielles. Il y a une vingtaine d'année, Londres a lancé un mouvement de recyclage de ce passé industriel déclassé. Fleurons de l'industrie urbaine, ces bâtiments ont aujourd'hui été transformés en lofts, en ateliers d'artistes, en musées, en repères pour les *startups*, bref en tout ce qui semble avoir le vent en poupe. Les anciens entrepôts deviennent des lieux emblématiques d'un nouveau porté par une frange de la population aisée, instruite et alternative. Le traitement réservé aux lieux de production diffère donc de celui accordé aux logements de la main d'œuvre. Fiers de nos usines et non des conditions de vie de sa force de travail ? S'interroger sur la préservation du patrimoine, c'est ouvrir un questionnement sur notre histoire et révéler la lecture partielle qu'on y fait. Le souci patrimonial ne traite pas équitablement tout un chacun. Les biais dans la transmission de l'héritage dénie à certains groupes sociaux des repères identitaires et une appropriation des lieux, endommageant d'autant les objectifs de justice sociale du développement durable.

## 2. Rénovation urbaine et gentrification

Désormais prisées, les anciennes unités productives sont devenues des trésors architecturaux à préserver. Découlant de l'idée qu'il faut recycler le bâti, on met en valeur le passé qui a de l'avenir. Les logements prolétaires épargnés par les rénovations deviennent, eux, les témoins d'une gentrification qui poussera vers la sortie ses habitants aux revenus modestes.

Le recyclage du tissu bâti consiste à revaloriser ces quartiers délaissés tout en maintenant leur cachet industriel, élément tendance. Les investissements publics et privés visent à tapisser les lieux d'une nouvelle atmosphère :

embellissement, sécurisation, commerces de proximité... Cette dynamique de revalorisation conditionne également les prix de l'immobilier. La rénovation urbaine est en effet synonyme de prise de valeur. Présentés comme des outils au service du développement durable, la rénovation du patrimoine et le recyclage urbain ne favorisent que partiellement un développement socialement équilibré. Pourtant, la mixité des populations comme des fonctions est vitale à la résilience de la ville. Maintenir les classes moyennes et paupérisées dans un même territoire rénové est un défi à relever sans quoi le développement durable n'est que façade.

### 3. Muséification et résilience

À l'inverse de la rénovation urbaine, une patrimonialisation excessive fige le bâti en l'état, telle une salle de musée où seule l'observation est encore permise. Cette tendance à la muséification est fréquente dans les villes dotées d'un important héritage architectural. L'idée sous-jacente à cette conservation est bien sûr le tourisme. Consciente de l'impact potentiel de ce secteur économique sur l'environnement, l'Europe a adopté en 1994 la Charte européenne du tourisme durable. On entend par « tourisme durable » « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés ».

Ce garde-fou n'est cependant pas toujours suffisant. Dans certaines villes européennes, le tourisme de masse a tendance à empiéter largement sur le bien-être des habitants. L'activité touristique étant également génératrice de revenus et d'emplois, la tension entre attractivité et habitabilité est particulièrement sensible. C'est singulièrement le cas de Barcelone où nombre d'habitants apprécient de moins en moins l'intérêt suscité par leur ville.

Faire d'un lieu une destination touristique de premier choix n'est pas sans risque. En effet, si les habitants désertent le centre historique au profit de l'économie touristique, le territoire devient financièrement dépendant d'un secteur d'activité d'autant plus instable qu'il fluctue au rythme de la conjonc-

ture économique dans les autres pays, de la géopolitique et des menaces terroristes, de l'effet de mode et de la concurrence avec les autres lieux de villégiature.

La muséification du territoire a pour autre inconvénient de ne rencontrer que très difficilement les besoins des habitants ou du secteur économique (hors tourisme et Horeca). Figurer le bâti a pour effet de freiner les initiatives en matière de logement ou de déploiement économique et donc, de nuire au développement pérenne de la ville. Or, l'idée d'autosuffisance et de résilience sont chères au développement durable. La résilience vise à absorber les ondes de chocs et à faire ainsi perdurer le système à travers une mise en réseaux de ses ressources. Ces dernières doivent être variées pour garantir la permanence du réseau. L'homogénéité et la dépendance à un secteur – qui plus est, extérieur au système – sont, au contraire, l'antithèse de la résilience et de la stabilité du système. À l'inverse, la mixité tant sociale que fonctionnelle en est un élément essentiel. Dans cet ordre-là, il faut éviter les zones exclusivement résidentielles et leurs homologues commerciales. L'histoire nous a enseigné que le zonage urbain n'est pas soutenable. Il faut, à l'inverse, rompre avec le fonctionnalisme et promouvoir un savant mélange pour assurer l'attractivité du territoire, tout en préservant son habitat et ses possibilités de développement.

#### 4. Conservation et densification

Un dernier exercice complexe consiste à allier la préservation du patrimoine et les idéaux de ville dense. L'idée de développement durable amène à envisager de reconstruire la ville sur la ville. Recycler cette dernière s'affirme comme une alternative à l'extension horizontale continue de la ville au détriment des zones rurales et des espaces verts (avec tout ce que cela comporte comme surcoûts pour l'environnement en termes de mobilité et de déperditions énergétiques).

Aussi, dès lors qu'il s'agit de densifier la ville et de rendre l'habitat moins énergivore, il est parfois préférable de démolir pour reconstruire. Préserver le patrimoine devient alors une contrainte. On ne fait pas ce qu'on veut dans quatre murs et un toit classés : le nombre de logements/bureaux/activités est

limité ; le manque de flexibilité bloque les évolutions du bâti, tant au niveau fonctionnel que des volumes.

De même, les pertes énergétiques peuvent être importantes et s'il est parfois possible de limiter la casse, les standards d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui. On est passé du simple au double puis au triple vitrage. Préserver le patrimoine comporte donc un coût énergétique qui est parfois difficilement combinable avec l'usage parcimonieux de nos ressources.

#### IV. Bruxelles, une grand écart tenable ?

Comme nombre de ses homologues en Europe, Bruxelles a embrassé les principes du développement durable. Le PRDD reprend tour à tour l'importance du patrimoine, du vivre-ensemble, de la densification et du recyclage des territoires en situation critique. Ces objectifs peuvent être difficilement conciliables, nous l'avons vu. La zone du Canal<sup>8</sup> et le centre historique servent ainsi de laboratoires pour allier ces différents principes.

Les bords de Senne attisent les intérêts des promoteurs. À un jet de pierre du centre-ville, cette ancienne zone industrielle a le vent en poupe. Comment donner une nouvelle identité à ces unités productives déclassées tout en évitant un phénomène classique de gentrification ? Les entrepôts sont prisés pour y installer des lofts, accueillir des incubateurs de *startups*, des associations et des ateliers. Juste à côté, les habitants paupérisés subissent les phénomènes de valorisation qui font monter les prix. L'accueil de la classe moyenne dans ces quartiers rénovés pourrait dès lors se faire au détriment des plus fragilisés. Entre rénovation partielle (et partielle), inclusion et gentrification, les programmes de recyclage urbain tâtonnent encore dans la capitale.

La classe moyenne constitue un public cible pour les dirigeants bruxellois. Leurs revenus devraient améliorer l'état du budget régional et favoriser la densité. Jusqu'à présent, les prix de l'immobilier, les conditions de vie en RBC

<sup>8</sup> Pour plus d'infos : <https://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-strategiques/le-plan-directeur-pour-la-zone-du-canal-1/2.-contexte-1/b.-realites-territoriales-sociales-et-economiques-de-la-zone-du-canal>

rebutent les jeunes ménages qui privilégient la banlieue pour s'établir. La ville se vide tandis que la campagne est grignotée au rythme des projets immobiliers. Afin d'inverser la tendance, la ville se doit d'attirer de nouvelles populations. Faire de la densité de qualité semble être le nouveau mot d'ordre. Il faudra veiller, simultanément, à préserver l'identité et la mémoire des lieux. L'exercice est périlleux mais indispensable.

Stopper l'hémorragie des classes moyennes et les rapatrier dans la capitale peut cependant se heurter à l'ambition de faire de Bruxelles une destination touristique de premier choix. Autour de la Grand Place, bistrots, hôtels, boutiques de souvenirs foisonnent. Si les habitants n'ont pas totalement déserté la zone, on y retrouve cependant peu de familles. Les lieux ne semblent pas non plus se prêter à l'accueil de bureaux. L'architecture des bâtiments limite leurs finalités. À l'inverse, l'installation du piétonnier pourrait donner un nouveau souffle de qualité, et ce tant pour le tourisme que pour les habitants. L'avenir des commerces semble, lui, incertain. Au centre historique, la mixité paraît compliquée à installer mais la Ville de Bruxelles doit demeurer vigilante et préserver la diversification des activités et des personnes, notamment pour stabiliser ses recettes et assurer sa résilience.

---

## En conclusion

La ville durable récemment façonnée par les objectifs de développement respectueux de notre environnement intègre le souci de préserver le patrimoine naturel et culturel. L'association de ces deux préoccupations semble logique : une vision partagée du temps long, consciente de ses limites et de ses potentiels, reconnaissant le legs du passé et les défis à venir. Pourtant, les objectifs de durabilité et de patrimonialisation ne s'emboîtent pas toujours correctement.

La politique urbaine, à l'image d'un laboratoire, teste différentes formules pour marier divers ingrédients : rénovation, destruction, valorisation, mixité, préservation, densification... Des bienfaits peuvent être trouvés chez l'une ou l'autre composante, mais elles peuvent également s'annuler. Il faudra donc faire preuve de créativité pour parvenir à tirer le meilleur de chaque option et réussir un mariage heureux entre notre héritage et notre avenir.

Gageons que les avancées techniques nous offriront de nouvelles pistes de résolution.

Dans un futur plus proche toutefois, une autre issue serait de se contraindre à choisir : privilégier l'un sur l'autre. Valoriser une zone désaffectée et la laisser se gentrifier, glorifier les vainqueurs et cacher les zones d'ombres, protéger l'habitabilité et se priver de recettes du secteur touristique... Tous ces phénomènes n'ont cependant pas des conséquences égales. En cas de doute, revenir à la définition du développement durable peut s'avérer utile : préserver équitablement nos ressources actuelles et futures.

Au gré des choix, la ville se développera alors ponctuellement. À l'image d'un palimpseste<sup>9</sup>, certains lieux seront « réécrits » tandis que d'autres seront mis sous verre. On pourra lire entre les rues et les immeubles l'évolution stratifiée de Bruxelles. La ville est un organisme mouvant, bercée par les préoccupations du moment.

\* \*

Politologue récemment réorientée dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Naomi Berger s'attelle à décortiquer les questions urbaines avec un faible certain pour sa ville d'origine : Bruxelles.

<sup>9</sup> A. CORBOZ, « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, n°121, janvier-mars 1983, [en ligne :] [http://www.jointmaster.ch/file.cfm/document/Le\\_territoire\\_comme\\_palimpseste.pdf?contentid=1042](http://www.jointmaster.ch/file.cfm/document/Le_territoire_comme_palimpseste.pdf?contentid=1042)

---

## Pour aller plus loin...

- COLIN A., « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, LXXI, 2007/3, p. 48-65.
- CORBOZ A., « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, n°121, janvier-mars 1983, [en ligne :] [http://www.jointmaster.ch/file.cfm/document/Le\\_territoire\\_comme\\_palimpseste.pdf?contentid=1042](http://www.jointmaster.ch/file.cfm/document/Le_territoire_comme_palimpseste.pdf?contentid=1042).
- EMELIANOFF C., CARBALLO C., « La liquidation du patrimoine, ou la rentabilité du temps qui passe », *Les Annales de recherche urbaine*, n°92, 2002, p. 49-57.
- LE CORBUSIER C.-E., *La Charte d'Athènes*, Paris, Minuit, 1957, p. 188.
- VAN CRIEKINGEN M., « La gentrification mise en politiques. De la revitalisation urbaine à Bruxelles », *Revue Métropoles*, 3/2013, [en ligne :] <http://metropoles.revues.org/4753>.
- VESCHAMBRE V., « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », *Revue Norois*, n°195, 2005/2, p. 79-92, [en ligne :] <http://norois.revues.org/548>.

BERGER Naomi, *Ville durable et patrimoine bâti - Le grand écart*, Bruxelles : CPCP, « Analyses », 2017, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/0/ville-durable-patrimoine-bati>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La ville européenne a acquis son adjectif *durable* en enterrant celui, obsolète, de *fonctionnelle*. Simultanément, les interventions sur le bâti ont pris une tournure chirurgicale, détronant de la sorte les pratiques de la table rase chères aux politiques des Trente Glorieuses. Se pose alors la question de la sélection du patrimoine à préserver ainsi que de sa valorisation. Qui sera l'élu et qui sera laissé aux portes de l'Histoire ? Le patrimoine rénové se conjuguera-t-il avec la mixité sociale et fonctionnelle ? Quelle patrimonialisation résistera à l'immobilisme et aux sirènes du tourisme de masse ? Finalement, en y regardant de plus près, conserver l'héritage bâti tout en assurant la durabilité de la ville s'apparente à un exercice de contorsionniste.

## Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)

[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)



Chaque jour, des nouvelles du front !

[www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)

Toutes nos publications sont disponibles  
en téléchargement libre :

[www.cpcp.be/etudes-et-prospectives](http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives)